

LE RISQUE ROUTIER LIÉ AU TRAVAIL : RESPONSABILITÉS ET COÛT POUR L'ENTREPRISE. QUELLE PRÉVENTION METTRE EN PLACE ?

OBJECTIFS

- ✓ Évaluer le risque routier encouru par les salariés.
- ✓ Définir les conditions de lancement d'une démarche de prévention du risque routier.
- ✓ Identifier les principaux éléments d'un plan de prévention du risque routier en entreprise.

PUBLIC

- Chefs d'entreprise,
- Cadres dirigeants,
- Salariés en charge ou impliqués dans les questions de prévention des risques professionnels.

CONTENUS

- Enjeux
- Plan de prévention
- Cas particulier

PRE REQUIS

VALIDATION DES ACQUIS

Attestation de formation

SUPPORTS ET MATERIEL

MODALITES PRATIQUES

Durée : 1 journée

Calendrier : Voir proposition

Coût : sur devis

Intervenants : spécialisés

Inscriptions :

AFPI ARTOIS DOUAISIS

ZAC DU BORD DES EAUX BP 29

62251 HENIN BEAUMONT CEDEX

Tél : 03 21 13 10 00 Fax : 03 21 13 10 01

FILIERE

**SECURITE – PREVENTION –
ENVIRONNEMENT**

PROGRAMME DÉTAILLÉ

➤ ENJEUX

➤ EVALUATION DU RISQUE ROUTIER LIE AUX ACTIVITES DE L'ENTREPRISE (LIEN AVEC LE DOCUMENT UNIQUE) :

- Par les statistiques d'accidents,
- Par l'analyse des situations de travail

➤ LA DEMARCHE ET LE PLAN DE PREVENTION DU RISQUE ROUTIER EN ENTREPRISE DE PREVENTION :

- Présentation et étapes,
- Conditions de mise en œuvre et de réussite de la démarche,
- Repérage des domaines d'action :
 - Organisation du travail (gestion des déplacements),
 - Comportements des salariés conducteurs (règlement intérieur, charge conducteur, formation, gestion des permis de conduire, alcool, drogues ...),
 - Véhicules (choix, entretien, assurance, arrimage des charges ...),
 - Parking et circulation sur le site,
 - Communication.

➤ IDENTIFICATION DES ACTEURS ET RESSOURCES DISPONIBLES

➤ LE CAS PARTICULIER DES DEPLACEMENTS DOMICILE/TRAVAIL : GESTION DU "RISQUE TRAJET".

